

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2005)

Heft: 80: Wenn die Sturzgefahr wächst = Lorsque le risque de chutes augmente = Quando il rischio di cadere aumenta

Rubrik: Questions au Dr Baronti

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Dr Baronti, 47, est pharmacologue et neurologue. Il est médecin-chef de la clinique Bethesda à Tschugg (BE) et responsable du centre Parkinson. Il est membre du comité consultatif ainsi que du comité de Parkinson Suisse. Il habite avec sa famille dans le canton de Berne.

J'ai 68 ans et je souffre de la maladie de Parkinson depuis cinq ans. Le soir, j'aimerais parfois sortir, mais je n'ose pas parce que mon état risque de se dégrader. Est-ce que je peux éventuellement prendre mes médicaments plus tard ou en augmenter la dose?

La maladie de Parkinson ne devrait pas trop limiter notre vie sociale. S'enfermer à la maison restreint la qualité de la vie, favorise le développement de symptômes dépressifs et aggrave les symptômes. La prise d'une dose supplémentaire de médicaments ou d'un médicament à longue durée d'action améliore généralement le problème que vous décrivez. Mais chaque personne a besoin d'une solution individuelle: je vous conseille de chercher la solution adaptée à votre cas avec votre médecin traitant.

Avez-vous des questions?

Ecrivez à: Rédaction Parkinson
Gewerbestrasse 12a, 8132 Egg,
Fax 01 984 03 93 ou
johannes.kornacher@parkinson.ch

Questions au Dr Baronti

Depuis quelque temps, je souffre de crises de sudation profuse qui dérangent autant mon épouse que moi-même. Comment puis-je y remédier?

La maladie de Parkinson cause souvent des troubles de la régulation de la température corporelle et environ 2/3 des patients parkinsoniens décrivent de tels troubles de la sudation. Observez avec attention si vos «crises» apparaissent en même temps qu'un «blocage», lors de mouvements involontaires ou à certains moments spécifiques de la journée. Si c'était le cas, votre médecin traitant pourrait nettement améliorer votre situation en adaptant vos médicaments antiparkinsoniens. En outre, de simples mesures (éviter les climats chauds ou humides ou

de faire de l'exercice lorsqu'il fait trop chaud, porter des vêtements légers et qui laissent respirer, boire suffisamment) peuvent apporter de bons résultats contre la sudation abondante.

Un traitement avec des bêtabloquants pourrait être envisagé avec votre médecin si toutes ces mesures devaient s'avérer inefficaces. Votre médecin devrait également exclure d'autres maladies (p.ex. une hyperfonction de la thyroïde ou une infection chronique). Lors de sudation profuse limitée à certaines parties du corps – ce qui est rarement le cas dans le cadre de la maladie de Parkinson – il serait possible d'envisager un traitement local à base de toxine botulique qui provoque la «paralysie» des glandes sudoripares.

Mon mari, 75 ans, souffre de la maladie de Parkinson depuis 2002. Une bronchite chronique préexistante et de l'asthme se sont nettement dégradés en 2004, provoquant des crises aiguës toujours plus fréquentes. En février, suite à une broncho-pneumonie, son asthme a encore empiré. Cela peut-il être dû à la maladie de Parkinson?

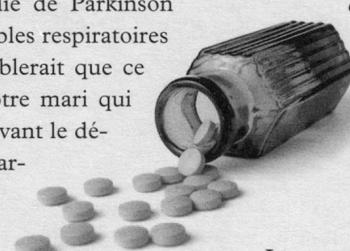
La maladie de Parkinson ne provoque généralement pas de problèmes d'asthme. Comme je l'ai mentionné dans la réponse précédente, la maladie de Parkinson peut provoquer des troubles respiratoires semblables. Mais il semblerait que ce n'est pas le cas pour votre mari qui souffrait déjà d'asthme avant le début de la maladie de Parkinson.

Les broncho-pneumonies récidivantes peuvent être favorisées par la diminution de mobilité du thorax causée par la maladie, ce qui peut augmenter le risque de faire de nouvelles pneumonies. Mais elles sont surtout provoquées par les troubles de la déglutition. Observez votre mari pendant les repas: est-ce qu'il avale les aliments ou les liquides «de travers»? Si c'est le cas, une consultation et éventuellement des séances de thérapie auprès d'une bonne logopédiste ou d'un oto-rhino-laryngologiste (ORL) pourrait lui être d'une grande aide.

Il faut souligner que certains médicaments antiparkinsoniens (surtout les dérivés de

l'ergot: Parlodel, Cripal, Dopergin, Permax ou Cabaser) peuvent, dans de rares cas, causer des complications respiratoires. Cette éventualité doit être discutée avec le médecin traitant.

Je souffre de la maladie de Parkinson depuis 7 ans et je ne me porte pas trop mal. Toutefois, mon neurologue me donne l'impression de ne pas en faire assez. Je n'ai rien de concret à lui reprocher, mais j'aimerais bien avoir une seconde opinion. Qu'est-ce que vous en pensez en tant que médecin? Cela détruirait-il nos rapports de confiance?



Le respect et la confiance mutuels entre patient et médecin sont indispensables à la bonne réussite du traitement. Il me semble que vos rapports – comme les résultats de votre traitement – sont visiblement satisfaisants. Il est dès lors possible que vous soyez tourmenté par le doute de ne pas en faire assez pour combattre votre Parkinson (...et si un autre médicament était plus efficace)? Ce sentiment est une réaction normale face à toute maladie et les médecins la connaissent bien. Je suis convaincu que votre neurologue comprendra votre besoin de recevoir une deuxième opinion si vous lui en parlez ouvertement.